

LE MANUEL SCOLAIRE

I. Qu'est-ce qu'un manuel scolaire ?

Destinés à servir de support écrit à l'enseignement, les manuels sont des ouvrages généralement consacrés à un niveau de classe et à une discipline qu'ils organisent en référence aux programmes, la plupart du temps sous la forme d'une progression, voire d'une méthode, en une série ordonnée de leçons ou de séquences. Ils sont conçus pour être utilisés en classe, mais aussi par chaque élève dans son apprentissage et son travail personnel.

Ils se distinguent des ouvrages de référence qui proposent d'autres formes d'organisation des connaissances les rendant utilisables en dehors du cadre scolaire. On peut avoir le même dictionnaire, le même atlas, à l'école et à la maison, et souvent au-delà de l'année scolaire.

Ils se distinguent aussi des ouvrages dits « parascolaires », qui sont destinés à une initiative personnelle de travail à la maison et proposent essentiellement des exercices de révision ou de mise à niveau (cahiers généraux de devoirs de vacances, cahiers par discipline), ou encore des sujets corrigés d'examen (annales).

II. La critique des manuels scolaires

1. La critique de Freinet

En 1928, Freinet publie « Plus de manuels scolaires » dans lequel il propose l'expression libre des élèves, l'imprimerie et le fichier scolaire coopératif.

Mais c'est dans un ouvrage d'Elise Freinet qu'on trouve exposés les arguments de cette critique :

- Le manuel est centré sur le savoir et non sur l'élève qui apprend. Il dessaisit le maître de son initiative pédagogique, qui devrait consister à organiser et ordonner lui-même son enseignement pour l'ajuster aux capacités d'apprentissage de ses élèves. Il s'adresse en fait à un élève abstrait, moyen, et n'apporte aucune aide à l'élève en difficulté parce qu'il est trop difficile pour lui.
- Il est souvent exagérément compliqué ou complet. Il va au-delà de ce qui est nécessaire et serait suffisant.
- Tenu de respecter strictement les programmes, il introduit dans le rapport aux connaissances un point de vue politique ou idéologique : il diffuse une « culture officielle » dont s'accommode mal la formation intellectuelle de l'élève.

- Il donne aux connaissances qu'il expose l'autorité de la chose écrite. Il les donne pour vraies telles qu'elles y sont exposées, alors qu'il n'est, par les choix de transposition didactique qu'il opère, qu'un point de vue sur la discipline qu'il présente. En imposant ce qu'il expose, il contribue à priver les élèves de l'exercice de la pensée critique et de la discussion.

2. Autres arguments contre l'usage des manuels

- Le manuel impose au maître une progression et le contraint à tenir un rythme visible qui l'empêche de tenir compte du niveau réel de ses élèves.
- Destiné à durer plusieurs années, il s'impose souvent, dans les écoles, à des maîtres qui ne l'ont pas choisi.
- Disciplinaire, il contribue à maintenir le cloisonnement entre les disciplines.
- Centré sur les contenus, il néglige la vie quotidienne des élèves.
- Les exigences commerciales de large diffusion en font un point fort de résistance à l'innovation : un maître pourrait difficilement innover et trouver un manuel qui lui convienne.
- C'est un équipement exagérément lourd qui se fait aux dépens d'autres outils plus diversifiés et qui seraient plus nécessaires à la mise en place de vraies situations d'apprentissage. Il vaut mieux diversifier les sources de documentation et leurs supports (fichiers autocorrectifs, fiches photocopiables, livres de toutes sortes dans la bibliothèque de classe, encyclopédies et dictionnaires, recueils d'exercices pour le maître, magnétoscope, ...) qu'avoir un même manuel pour tous.

Si ces critiques n'ont pas fait disparaître les manuels des classes, elles ont contribué à en limiter l'utilisation, au profit d'un matériel pédagogique fragmenté, dispersé, fait de photocopies de documents et d'exercices, souvent difficiles à conserver en bon état et bien classées. Pris à gauche et à droite, ce matériel n'aide pas à la structuration des apprentissages, surtout pour les élèves les plus en difficulté.

III. Arguments en faveur du manuel

1. Les avantages vus par les enseignants dans les manuels

L'enquête INRP de 1985 a fait apparaître que la quasi totalité des enseignants jugent le manuel utile :

- Le manuel scolaire est un point d'appui, un support pour l'élève.
- C'est une source d'exercices, directement accessibles aux élèves, complémentaires de ceux que donne le professeur en cours.

- C'est une source de documents à la portée des élèves, faciles à exploiter en classe [...] qui peuvent servir de base de réflexion au cours, pour l'observation ou pour les travaux personnels des élèves.
- C'est un complément du cours susceptible de satisfaire la curiosité des élèves, de leur montrer une approche ou une méthode différente, de leur permettre d'approfondir eux-mêmes un point ou une leçon, d'élargir un thème, le professeur ne pouvant pas tout dire ou tout traiter.

2. Autres arguments

- Le manuel donne à l'élève une vue d'ensemble anticipante et structurée du domaine de contenus qu'il doit étudier.

Tout manuel opère des choix didactiques par lesquels il organise et structure un champ de connaissances. Prendre du temps pour faire connaissance avec le manuel, l'observer, en consulter la table des matières, permet à l'élève de se représenter ce qu'il va apprendre dans l'année : c'est déjà se préparer à apprendre, être curieux de ce qui y touche, pouvoir glaner et tenir pour intéressantes des expériences, des questions, des idées, et les apporter en classe en sachant qu'elles feront l'objet d'études.

- Le manuel contribue à l'organisation en mémoire des apprentissages
Outil de synthèse, le manuel permet d'organiser ses connaissances en mémoire. Le manuel est pour l'élève un outil qui l'aide à reprendre, à remettre en ordre ce qu'il a appris, à retrouver des liens qu'il a pu perdre ou mal établir. C'est le livre qu'il peut consulter et auquel il peut revenir pour contrôler et vérifier ce qu'il sait, l'approfondir, se réassurer.
- S'il est bien choisi par le maître, il le rend disponible pour un ajustement des situations d'apprentissage à sa classe.

Choisir un manuel, c'est opter pour le choix didactique de ses auteurs. Son organisation montre quelles représentations de l'enseignement et de l'apprentissage sous-tendent le manuel, et comment il peut permettre de réaliser dans la classe ce qu'il annonce : nature et forme des situations d'apprentissage, quantité et diversité des exercices, mise en évidence des concepts, aides à la mémorisation, nature et fonction des documents écrits et iconographiques, ...

Lorsqu'un enseignant introduit dans sa classe un manuel bien choisi, c'est-à-dire cohérent avec ses propres choix et intentions pédagogiques, il se donne par là une grande marge de liberté pédagogique pour prendre en compte l'état réel de sa classe :

- inventer des situations d'apprentissage ou d'exercice en prenant appui sur le cadre qui lui est offert ;

- renvoyer les élèves à des références communes et rapidement identifiables ;
- donner des tâches ou des exercices auxquels il fait confiance, ce qui, en le dispensant de les inventer ou de les rechercher, libère du temps pour mieux les analyser et en comprendre les enjeux en matière de travail cognitif chez ses élèves ;
- mettre au travail une partie de sa classe sur des exercices disponibles et bien contrôlés pour pouvoir consacrer du temps à aider ceux qui en ont besoin.

- Le manuel est un instrument de l'égalité des chances.

Quand un élève doit apprendre une leçon, c'est-à-dire un résumé écrit sur son cahier, à la suite d'une situation d'apprentissage en classe dont il ne reste plus guère que cette trace, une partie importante de sa charge de travail est confiée à sa mémoire événementielle, c'est-à-dire à sa capacité de reconstituer ce qui a été fait en classe. Toute absence, et même parfois tout temps d'inattention intervient alors de façon sévère dans la qualité de la mémorisation. Certains élèves trouvent dans leur environnement familial ou social une orientation et des aides dans cet effort nécessaire pour faire le lien entre la leçon et les conditions de son élaboration. Pour d'autres, dépourvus de cette aide directe, seul le manuel permet l'étude.

« Le manuel, le même pour tous, que chacun peut consulter à tout moment, en classe ou à la maison, apparaît de ce fait comme le meilleur garant de l'égalité des chances dans une société démocratique [...] »¹

¹ A. Choppin, Manuels scolaires : histoire et actualité, Hachette, 1992.